



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SPANC
Service Public d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
4 Bd de l'avenir
CS 40234
18022 BOURGES CEDEX
Tél. : 02-48-68-96-97
Mail : verif.assainissement@agglo-bourgesplus.fr

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NEUF

DEMANDE FORMULEE PAR :

↳ Propriétaire :

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

N° de téléphone obligatoire : Adresse mail :

Nature du projet : Installation neuve Réhabilitation

Autres

↳ Concepteur du projet (architecte, maître d'oeuvre, ...) le cas échéant

Nom :

Adresse :

Code postal : Localité :

↳ Installateur :

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable

Adresse

Code postal : Localité :

Tél. : Fax :

BOURGES PLUS—Service Public d'Assainissement Non Collectif - Contacts :



M. Patrick DUFOR (02-48-68-96-97),
M. Frédéric BOIN (02-48-68-99-85).
Mme Christelle AUBRY (02-48-68-96-97),

RENSEIGNEMENTS SUR LE TERRAIN OU DOIT ETRE IMPLANTEE

L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

↳ Adresse du Projet

Commune : []

Adresse de l'installation: []

Superficie du terrain : [] m²

Superficie disponible pour l'assainissement non collectif : [] m²

Référence cadastrale : []

↳ Cette demande est faite en parallèle :

- d'une procédure de permis de construire Oui Non si oui, n° PC : []

- d'une déclaration de travaux Oui Non si oui, n° DT : []

- autres, à préciser : []

↳ Existe-t-il un puits, dans un rayon de 35 m, par rapport au dispositif envisagé :

Non

Oui Utilisation : consommation humaine autres

↳ Destination des eaux pluviales : []

Existe-t-il : un fossé un réseau EP

RENSEIGNEMENTS SUR L'HABITATION ET SON OCCUPATION

Nombre d'habitants : []

Nombre de pièces principales (nombre de chambre + 2) : []

Résidence : principale secondaire

DISPOSITIF ENVISAGE PAR LE PETITIONNAIRE :

A - Filière classique :

1- Prétraitement

- | | | |
|---|----------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux | Volume : | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Bac dégraisseur | Volume : | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Préfiltre Séparé | Volume : | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Préfiltre intégré à la fosse | Type : | <input type="text"/> |

2 - Traitement par le sol *

- | | | | |
|--|-----------|----------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Epannage souterrain à faible profondeur | | | |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé | surface | <input type="text"/> | m ² |
| <input type="checkbox"/> Autres : | dimension | <input type="text"/> | |

3 - Traitement par filière drainée et évacuation (puis choisir un mode d'évacuation - voir C)

- | | | | |
|---|-----------|----------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé | Surface : | <input type="text"/> | m ² |
| <input type="checkbox"/> Lit à massif de zéolithe | Surface : | <input type="text"/> | m ² |
| <input type="checkbox"/> Autres : | | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

B - Filière agréée :

Nom du dispositif

Numéro d'agrément

Dimensionnement (en équivalent habitant) : pour information : 1 pièce principale = 1 équivalent habitant

C - Evacuation des filières drainées et agréées :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> par infiltration selon "traitement * type filière classique" | (cocher les cases correspondantes ci -dessus- voir 2) |
| <input type="checkbox"/> irrigation : | dimensionnement <input type="text"/> |

Le SPANC n'engage pas sa responsabilité sur le dimensionnement dans ce cas particulier

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> rejet en milieu hydraulique superficiel directement ou par l'intermédiaire du réseau d'eaux pluviales | fournir dans ce cas : 1- une étude particulière démontrant qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable
2- l'autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur |
| <input type="checkbox"/> rejet en puits d'infiltration | fournir dans ce cas : une étude hydrogéologique permettant de dimensionner le puits |

DEPOT DU DOSSIER auprès de :
BOURGES PLUS—4 Bd de l'avenir—CS40234—18022 BOURGES CEDEX

- ⇒ Joindre un exemplaire :
- Un plan de situation (sur fond de carte routière, I.G.N., ...)
 - Un extrait cadastral
 - Un plan de masse à l'échelle sur lequel figureront obligatoirement l'implantation et le dimensionnement des ouvrages d'assainissement.
 - Un plan en coupe, dans la mesure du possible.

REMARQUE IMPORTANTE :

- ⇒ Tout dossier incomplet sera retourné
- ⇒ En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par le SPANC de BOURGES PLUS.

TARIFS 2018 APPLICABLES POUR LES CONTROLES

Le taux de TVA appliqué est de 10 %

Objet	En € TTC
Contrôle de conception et d'implantation dans le cadre d'une nouvelle construction	130,13
Instruction d'une étude particulière transmise par le demandeur	64,10
Contrôle de conception et d'implantation in situ dans le cadre d'une réhabilitation	115,67
Contrôle de bonne exécution des travaux	96,55
Visite de conception ou de bonne exécution annulée	34,00

Rappel :

Une fois, le contrôle de bonne exécution des travaux fait, la redevance d'assainissement non collectif sera sollicitée dès l'année suivante à l'occupant de l'immeuble.

À

[REDACTED]

Signature

Le

[REDACTED]